



SYSTÈMES AVICOLES AGROFORESTIERS : PRÉSENTATION D'EXEMPLES DE PARCOURS VOLAILLES EN NOUVELLE-AQUITAINE





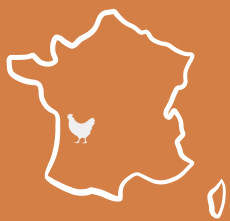
Le projet DEVANCE vise à développer une filière avicole agroforestière plus durable en région Nouvelle-Aquitaine.

Ce projet structure des actions de terrain afin de renforcer la dynamique régionale de transition des systèmes avicoles vers l'agroforesterie, et d'accélérer l'acquisition de références scientifiques en parcours volailles au service des éleveurs et éleveuses.

Il s'inscrit dans une démarche territoriale forte conciliant de multiples services sociétaux, environnementaux et économiques qui bénéficieront aux éleveurs, aux transformateurs comme aux consommateurs.

DEVANCE est un projet financé par l'Union Européenne (FEADER) et la Région Nouvelle-Aquitaine. Il est coordonné par l'Association Française d'Agroforesterie et conduit en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne.

Ce livret vise à présenter une diversité de systèmes avicoles agroforestiers innovants mis en place par des éleveurs et éleveuses aquitains, engagés dans l'évolution et l'adaptation de leurs systèmes vers des pratiques d'élevage plus durables. Il est destiné à tous les éleveurs et éleveuses intéressés par la découverte de ces pratiques inspirantes, ainsi qu'à tous les lecteurs et lectrices désireux d'explorer la pluralité des systèmes présents dans la région.



Des poules pondeuses dans des abris mobiles, au milieu des fruitiers

EARL du Pibot – Charente-Maritime



En 2019, Stève Barreaud a repris la ferme de son cousin pour fonder l'EARL du Pibot, qui était initialement axée sur l'élevage bovin. Depuis son arrivée, la ferme a été **convertie en biodynamie**, abandonnant l'élevage bovin au profit de **trois activités principales** : l'élevage de **poules pondeuses biologiques**, la **production de fruits à partir des arbres du parcours** et de **raisins de table**, et une **ferme pédagogique**. Stève et Lydie souhaitent mettre l'accent sur la **sensibilisation** du public et des générations futures à la **réalité du quotidien des éleveurs**, tout en **partageant leur vision de l'agriculture**.

L'atelier volailles en quelques chiffres clés

La production est commercialisée par vente directe à la ferme ou dans les magasins de producteurs, GMS, cantines scolaires et restaurants.

1200 poules pondeuses Loman

2 farmers mobiles

Revente en vivant des poules de réforme

327 600 œufs / an

650 arbres fruitiers

Aménagement du parcours

Plantation

Stève Barreaud a conçu son **plan de plantation** en s'inspirant du **concept de verger permaculturel** et du **système N, A, P**. Les **plantations** ont été faites en deux fois, en **décembre 2018** et **décembre 2019**, après deux labours, un ajout généreux de compost et de plaquettes de peuplier, et un passage au rotovateur-fraise. 15 personnes ont participé à la plantation et à la protection des plants lors de chantiers participatifs.

Au total ce sont **16 lignes d'arbres** de **100 à 180 m**, **orientées N/S**, **espacées de 12 m** et légèrement **incurvées** qui ont été plantées **sur une parcelle de 2,20 ha**, selon la séquence suivante :

350 noisetiers en haies (8 lignes) et **300 spécimens en haies fruitières** (8 lignes) avec une **alternance de fruitiers à noyau, coque et pépins** (pêcher, prunier, abricotier, cerisier, noyer, cognassier, poirier) de **variétés anciennes**. Des **arbustes** (cornouiller, sureau, argousier, néflier, cassissier, amélanchier) sont intercalés **entre chaque fruitier**.

L'éleveur a cherché à **diversifier les essences** afin de rendre ses **plantations plus résilientes face aux contraintes climatiques**, créer un **habitat pour la biodiversité** et **sécuriser une production fruitière sur l'année**. La production de pêches a généré un revenu d'environ 2 500 € en 2023.



Fonctionnement du parcours

Stève et sa femme, inspirés par les permaculteurs Joël Salatin et Richard Perkins, **ont réhabilité eux-mêmes cinq mobil-homes** pour élever des poules pondeuses en AB. Cette démarche leur a permis de lancer leur atelier **rapidement, à faible coût, tout en respectant leurs valeurs**. Chaque mobil-home abritait 250 poules sur un parcours de 500 m², et était déplacé toutes les semaines pour favoriser la régénération de l'herbe et réduire les problèmes de parasitisme.

Cependant, les **contraintes techniques des mobil-homes** ont conduit Stève à totalement **les remplacer en fin d'hiver 2023 par deux poulaillers mobiles automatisés**, appelés "**Farmers Mobiles**". Chacun a une capacité **maximale de 400 poules**, offre un **meilleur bien-être animal, plus de mobilité** et nécessite **moins de temps de maintenance**. Le nombre de **poules** est passé de **1 200 à 800**, et celles-ci sont **rentrées le soir** pour **réduire la prédation**. Les poulaillers s'ouvrent après la ponte du matin.



Sur le parcours, les **petits enclos sont supprimés**. Un filet est installé en milieu de parcelle et un autre sur sa longueur. Ainsi, **chaque poulailler est déplacé le long de la parcelle** et non plus entre les rangées d'arbres. Ces changements visent à **optimiser l'utilisation du parcours**.

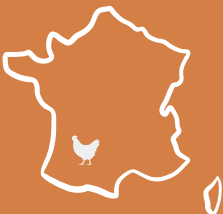
Perspectives

Pour l'année 2024, Stève a pour **objectif** de se **libérer du temps**. Il souhaite consacrer **davantage d'attention** à l'**entretien des arbres** des parcours et **planter des couverts pour ses volailles**. Cette économie de temps lui permettrait également, avec sa femme, de **consacrer du temps au développement** de leur **ferme pédagogique**.



Il faut vraiment des arbres, la volaille est un animal de sous-bois et il lui faut des arbres. Sans arbres, la qualité n'est pas la même. Par exemple, le poulet des Landes, le poulet de Loué, ils avaient tout compris.





Des poulets élevés en parcours mixtes avec paillage de miscanthus

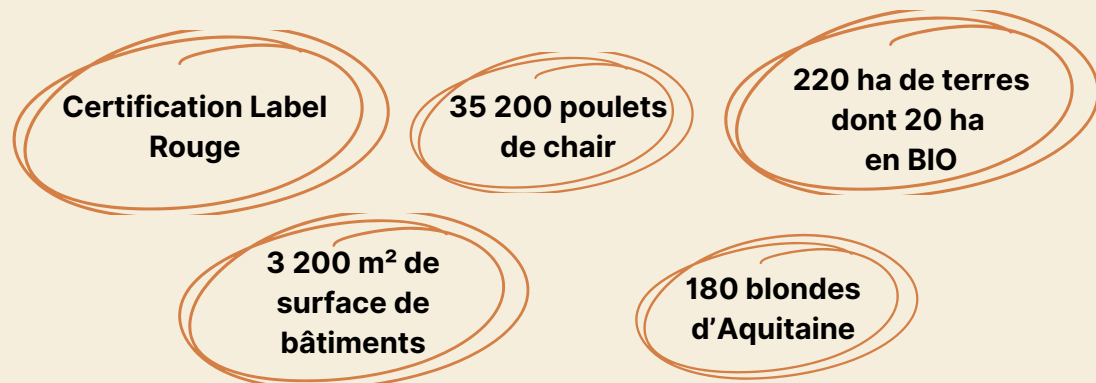
GAEC Terre Blonde - Lot-et-Garonne



En 1998, Isabelle Kempen s'est installée seule et a repris la ferme familiale. En 2010, son mari agriculteur l'a rejoint. Ensemble ils ont fondé le GAEC Terre Blonde. C'est en 2010 qu'ils ont initié l'atelier d'élevage de volailles de chair. Leur exploitation, certifiée AREA, est située sur les coteaux du Lot-et-Garonne. Elle se compose également d'un atelier bovin viande, de prairies destinées à l'alimentation de leur cheptel et de grandes cultures.

L'atelier volailles en quelques chiffres clés

L'entièreté de la production de volailles de chair est vendue à la coopérative Terres du Sud.



Aménagement du parcours

Le GAEC Terre Blonde est composé de deux sites d'élevage de volailles de chair. Chaque site comprend quatre bâtiments fixes de 400 m², chacun étant situé sur un parcours d'un hectare. Les deux sites d'élevage de volailles ne sont pas de la même année. Le premier site a été établi en 2010, et le second en 2018.

Fonctionnement des premiers parcours

Sur le premier site, les volailles sont élevées en Label Rouge et ont accès à des parcours composés à 100 % d'essences forestières, plantées en 2011. On y trouve des essences telles que le mûrier platane, l'érable ou le robinier faux acacia rose et blanc. Les poulets sont libérés à l'âge de 41 jours et sont récupérés à 81 jours.

En général, aucun couvert végétal n'est semé sur le parcours. Le couvert herbacé spontané est broyé deux fois par an pour éviter que l'herbe ne devienne trop haute devant les sorties des trappes. Cette zone est parfois travaillée avec une griffe, et un semis y est réalisé lorsque la repousse spontanée n'est pas suffisante. Les parcours sont entièrement clôturés par un grillage classique à mailles de 1 m 20 de hauteur, complété par un fil électrique comportant six fils pour dissuader les renards. Sur ce parcours, des chapons Label Rouge sont également élevés, car ce sont les parcours les plus ombragés.

Un test de paillage en miscanthus a été réalisé sur l'un des anciens parcours, avec une quantité de 2 tonnes pour 400 m² de bâtiment, afin d'obtenir une épaisseur de paillage de 4 cm. Il a été constaté que cette méthode présentait plusieurs avantages. Elle est deux fois plus rapide à mettre en place que la paille et offre un confort accru aux jeunes poussins et poulets. Le temps nécessaire pour le curage est réduit de moitié par rapport à la paille. Enfin, l'utilisation de paillage en miscanthus permet de réduire le volume de fumier produit. Ainsi, lors du nettoyage du bâtiment, une seule remorque est nécessaire pour évacuer le fumier, contre deux et demie pour la paille classique.



Les nouveaux parcours

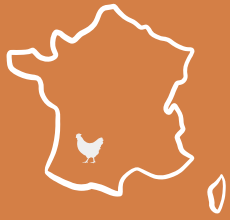
Les nouvelles plantations ont été réalisées en 2019 avec une préparation de sol classique. Les arbres implantés dans les parcours ont pour principale fonction de fournir de l'ombre aux poulets de chair. Ces parcours sont composés de 21 % d'essences fruitières et de 79 % d'essences forestières : alisier, charme commun, cormier, érable champêtre, érable plane, figuier, mûrier blanc et noir, noisetier, noyer, pommier, prunier, robinier. Les arbres sont alignés perpendiculairement pour trois des bâtiments, et parallèlement pour le dernier. Des haies basses de 10 à 12 mètres sont installées à 6 mètres de la sortie des trappes. Ensuite, des rangées d'arbres ont été plantées à 20 mètres du bâtiment, en prolongement des haies basses, avec un espacement de 10 mètres entre les arbres. Les intervalles entre les rangées sont de 10 mètres. Le couvert végétal est spontané. Si nécessaire, un semis de graminées et de luzerne est effectué, et broyé lorsque la repousse devient trop importante.

Perspectives

Isabelle et son mari envisagent de consacrer 4,5 hectares de terres à la culture de miscanthus sur la ferme. Cette plante sera utilisée comme paillage dans l'ensemble des bâtiments d'élevage de volailles, dans le but d'améliorer le confort des animaux. Une réflexion est également en cours pour l'installation de fourrages ligneux dans les prairies, qui compléterait leur système de pâturage tournant fil avant-arrière.

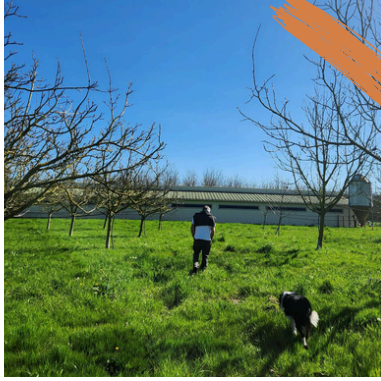


Les arbres ont presque 12 ans. [...] Le mûrier, quand il est plein de feuilles, c'est phénoménal. La bande de poulets reste bien à l'ombre. Ils savent quel est le meilleur endroit pour eux. Quand il y a une hirondelle qui passe, ils ont peur et viennent directement sous les arbres, c'est qu'ils s'y sentent aussi en sécurité.



Des poulets de chair à l'ombre des noyers

EARL De Cavaille - Lot-et-Garonne



En 2000, Jean-Yves Montillaud a investi dans une ferme qui comprenait un atelier **d'élevage de volailles de chair conventionnel** produisant **75 000 poulets par an**, répartis sur deux sites distincts. Ces sites étaient situés sur des **terrains nus**, totalement **dépourvus d'aménagements arborés**.

En 2008, Jean-Yves décide de **convertir toute sa production en agriculture biologique** et d'**aménager six hectares de vergers de noyers** sur l'un des deux sites.

Aujourd'hui, en plus de ses ateliers de production fruitière et avicole, Jean-Yves exploite 30 hectares de terres en location, dédiés à la culture biologique de blé, d'orge, de tournesol et de colza.

L'atelier volailles en quelques chiffres clés

La production de poulets de chair est commercialisée à la coopérative Terres du Sud. La production de noix est commercialisée à la coopérative CERNO bio de Dordogne.

27 500 poulets BIO
par bande répartis
sur 2 sites

560
arbres/ha

1,2 à 1,3 t/ha de noix
Lara, Fernor,
Franquette et
Chandler

6 ha de
parcours sous
noyers

Production de 2
bandes et demie
par an



Avant la plantation, Jean-Yves a effectué un **travail du sol classique** avec un **labour à 70 cm** de profondeur, suivi d'un **passage à la herse rotative** afin d'obtenir une terre fine et meuble. Il a ensuite effectué la **plantation des 6 ha de noyers en 2 jours**, à **deux personnes**, à la **minipelle**. Les noyers ont été plantés sur une partie du verger avec un **espacement de 4 m dans le rang et de 8 m entre les rangs**, et avec **une distance de 8 m x 8 m sur une autre partie du verger**.

Aménagement du parcours

Plantation

Jean-Yves commence la **plantation des arbres en 2008**. **Lors de la plantation**, il **ne s'est pas fait accompagner**. Aujourd'hui, il **regrette ce manque d'accompagnement** qui lui aurait évité de commettre certaines erreurs. Il admet qu'il n'aurait peut-être pas fait de la même manière sur certains points techniques : « *Je n'y connaissais rien aux noyers quand j'ai planté. J'aurais du demander à quelqu'un certains conseils techniques, surtout sur les premières années* ».



Fonctionnement du parcours

L'éleveur a organisé son parcours volailles en utilisant **quatre bâtiments fixes**, répartis **sur les six hectares de noyers**. Ainsi, **15 500 poulets de chair BIO** ont accès au parcours pendant la moitié de leur cycle de vie. Ces poulets sont **sortis à 41 jours et récupérés par la coopérative Terres du Sud à 81 jours**. Dans les bâtiments, les poulets sont élevés **sur de la paille**. À l'extérieur, l'éleveur ne sème aucun couvert végétal, laissant **les volailles entretenir le couvert herbacé spontané** dont **elles sont friandes**. Jean-Yves pratique un **vide sanitaire de 6 à 7 semaines** entre chaque lot, **réduisant ainsi considérablement les risques sanitaires**. Ces vides sanitaires entre chaque lot lui permettent d'élever **en moyenne deux bandes et demie par an sur le parcours**.

Jean-Yves a taillé les noyers au lamier pendant plus de dix ans. Actuellement, il préfère utiliser une **tronçonneuse pour des raisons de précision et de praticité**. Il consacre en moyenne **deux semaines par an à l'entretien de ces arbres**. Il traite les noyers quatre fois par an et utilise du **fumier provenant de ses poulets** qu'il épand au **pied de chaque arbre**. À posteriori, **l'éleveur pense qu'il aurait dû planter sa première ligne d'arbres un peu plus loin des bâtiments** (plus de 10-15 m). Il observe des **nécroses sur certains rameaux ou des bourgeons brûlés**, résultat possible d'une **fertilisation excessive par les poulets**, qui sont plus nombreux dans cette zone du parcours.

Une fois récoltées, les **noix sont lavées, triées et séchées** dans un **ancien séchoir à tabac, adapté en séchoir à noix par l'éleveur**. Ces modifications lui permettent de sécher entre **2 et 2,5 tonnes de noix à la fois**.

Perspectives

Dans cette période difficile que traverse le secteur de l'agriculture biologique, **Jean-Yves** va déconvertir ses 30 hectares de grandes cultures en location. Cependant, il tient à **maintenir son activité d'élevage de poulets de chair biologiques**, car son **atelier avicole sous les noyers est un réel plaisir qu'il tient à conserver**.



Ah oui, les poulets, ils sont heureux l'été. Ils sont pratiquement tous à l'ombre. Ils sont tranquilles, en plus ils mangent de l'herbe. Et oui, les autres qui n'ont pas d'arbres, je les vois c'est la misère.





Des palmipèdes en système autarcique sur parcours mixtes

EARL La ferme de Ramon – Lot-et-Garonne



La ferme de Ramon a été créée en 1982 par le père de Julien Garel, qui en a pris la direction en 2019. L'exploitation est principalement axée sur l'élevage de canards gras et maigres. La ferme est en système autarcique, ce qui signifie que Julien effectue toutes les étapes de la production, de l'élevage des poussins à l'abattage des canards, en passant par le gavage, la découpe, le conditionnement ainsi que la vente directe. En plus de son élevage de canards, il cultive 28 hectares de blé et de maïs. Une partie de cette production commence à être utilisée pour fabriquer l'aliment des canards.

L'atelier volailles en quelques chiffres clés

Tous les produits de l'élevage des canards (frais et conserve) sont commercialisés en vente directe à la ferme ou via des magasins de producteurs.

Environ 15 000 canards par an

850 arbres plantés

En moyenne 500 à 600 canards par semaine

7 bâtiments mobiles de type « serre agricole » + 2 bâtiments fixes classiques

10 ETP + 1 salarié-retraité

Aménagement du parcours

Plantation

À l'arrivée du père de Julien sur la ferme, le terrain était quasiment dépourvu d'arbres. Convaincu de l'importance des arbres pour produire des canards de qualité et maintenir une couverture herbacée sur les parcours, il plante des arbres sur la ferme depuis 40 ans, maintenant en collaboration avec Julien. En observant le comportement des canards en été, ils déterminent à deux l'emplacement de leurs prochaines plantations. Chaque fin d'automne, ils plantent à la bêche entre 20 et 50 arbres. Ces arbres sont répartis le long des parcs, quelques-uns sont isolés au milieu des parcours, et d'autres sont alignés avec un espacement de 6 mètres sur la ligne pour permettre le passage du broyeur.

Le père de Julien entretient régulièrement les différents arbres. Lors de la plantation, les jeunes plants sont protégés avec un grillage classique fixé par des tubes en métal et Julien ajoute de l'aquasorb. De plus, chaque année, Julien apporte un petit godet de fumier au pied de chaque plant, ainsi que du sulfate de fer.

Certains arbres des parcours sont également irrigués au goutte à goutte, soit directement sur le sol lorsque les canards ne sont pas présents, soit à un mètre du sol. Les arbres plantés dans les parcs ont pour principale fonction de fournir de l'ombre pour les animaux.

Certains arbres fournissent des fruits pour l'autoconsommation. Le bois des arbres forestiers est utilisé comme bois à déchiqueter, et contribue à alimenter leur chaudière à biomasse, réduisant leurs coûts.

Les parcours mixtes sont composés de plusieurs essences, comme l'amandier, le tilleul, le noyer, l'acacia, le chêne, le laurier sauce, le pommier, le peuplier, le paulownia ou encore le pin noir.



Fonctionnement du parcours

La ferme est composée de neuf parcours pour les palmipèdes qui sont utilisés tout au long de l'année en fonction de l'emplacement des bâtiments. Sur sept de ces parcours se trouvent des bâtiments mobiles de 200 m², capables d'accueillir jusqu'à 1 300 canetons. Chaque bâtiment est déplacé à la fin d'une bande de canards. Ces bâtiments mobiles, de type "serre agricole", n'étaient pas initialement destinés à l'élevage, mais ils ont coûté seulement 2 000 € à fabriquer. Ils sont déplacés par deux tracteurs pour éviter d'endommager les arceaux qui maintiennent les structures. Un employé de Julien assure l'entretien des plastiques, qui nécessite un savoir-faire qu'il ne maîtrise pas.

Sur les deux derniers parcours se trouvent deux bâtiments fixes de 500 m², pouvant chacun accueillir 2 500 canards. Pendant la haute saison, ces bâtiments sont utilisés pour accroître à la fois la production et la qualité du foie gras. Pour garantir un foie gras de haute qualité et fidéliser sa clientèle, Julien opte pour un remplissage moins fréquent de ses bâtiments. Il pratique un vide sanitaire de 7 semaines afin de réduire au maximum la pression sanitaire. Ainsi, ces bâtiments ne sont utilisés qu'une fois par an. Pendant la haute saison, il met entre 100 et 200 canards au gavage à la fois, une à deux fois par semaine, afin de ne pas surcharger son équipe de travail, car il souligne que le gavage manuel nécessite beaucoup de travail.

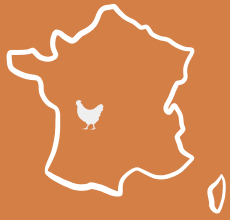
Pour finir, il souligne que peu importe le comportement initial de sa bande de départ, son meilleur parcours reste celui qui est le plus ombragé, sous les noyers.

Perspectives

Dans le but de s'affranchir de la fluctuation des prix de l'alimentation et de continuer à améliorer la qualité de ses canards, Julien a pour objectif de devenir entièrement autonome en ce qui concerne l'alimentation de ses animaux. Il prévoit d'agrandir son bâtiment de stockage afin de pouvoir conserver jusqu'à 300 tonnes de maïs, en plus de son stock de blé.



Pour les canards, il faut du confort. Quand je vois mes canards dans mes parcs, là, il n'y a rien à dire. Nous, nos clients, quand ils viennent et qu'ils voient les canards dans les parcs, ils ne posent jamais de question sur les canards car ils les voient en arrivant. L'arbre ce n'est pas un atout, c'est indispensable.



Des canards sous des châtaigneraies

GAEc Blanchet - Haute-Vienne



En 1999, Frédéric Blanchet démarre son exploitation avec un petit élevage ovin et bovin. En 2001, il commence un élevage de poulets de chair labellisés, sous un **parcours** de **0,75 ha de châtaigniers**.

En 2008, convaincu par les premiers résultats et les **bénéfices de cette synergie entre arbres et élevage**, il poursuit le développement de son élevage de poulets de chair sous châtaigniers. Il va même plus loin en **démarrant un élevage de canards prêts à gaver sous châtaigniers**, aujourd'hui devenu **l'atelier principal** de son exploitation.

En parallèle, il consacre **33 ha à un verger de châtaigniers bio hors élevage**. La ferme de 200 ha comprend également un autre **atelier secondaire**, avec des **grandes cultures et des prairies**.

L'atelier volailles en quelques chiffres clés

50 000 à 60 000
canards par an

1 900 € la tonne
de châtaignes

3 à 4 mois de vide
sanitaire par
bâtiment

Production moyenne de
2 T/ha, jusqu'à 4 T/ha en
parcours volailles

15 ha de parcours
sous châtaigniers
bio



Aménagement du parcours

Plantation et entretien

Jusqu'en 2017, les **châtaigniers Bouche de Bétizac et Marigoule** ont été plantés en **blocs**, avec des **espacements de 10 m x 14 m**, à partir de jeunes scions d'un an. Les trous de plantation sont creusés au tractopelle, et **chaque arbre protégé individuellement par un piquet et un fourreau**. Frédéric a opté pour la plantation de châtaigniers dans ses enclos afin **d'améliorer le confort de ses volailles** en leur offrant de l'ombre, tout en **renforçant ses résultats techniques et économiques**.

Pendant les premières années, les jeunes pousses latérales sont **éliminées pour encourager les arbres à pousser en hauteur** et éviter que les branches n'entravent le passage du tracteur.

À l'âge de **3 ou 4 ans**, une **taille de formation** est réalisée **au sécateur** pour ne conserver que **3 ou 4 branches principales**. Ces opérations de taille et d'élagage sont intégrées dans les **tâches régulières** de l'agriculteur, et effectuées **au fur et à mesure de ses visites dans les vergers**.

La tâche la plus **chronophage** sur les parcelles est le **broyage de l'herbe qui pousse entre les rangées de châtaigniers** : environ **deux fois par an**, à raison d'environ **3 heures/hectare/an**. L'herbe broyée reste sur place, fournissant un apport de matière organique au sol. Les canards participent à cette tâche en **consommant** une partie de l'herbe, **réduisant ainsi la quantité à broyer**. **Les arbres ne reçoivent pas de traitement chimique**.

Une fois que les fruits sont tombés au sol, en **septembre-octobre**, Frédéric procède à la **récolte mécanique** à l'aide d'une **récolteuse FACMA 380**. Cette étape nécessite **3 heures/ha**. Pendant la récolte, les châtaignes sont **triées et stockées directement** sur une remorque attelée à la récolteuse. Toutes les **impuretés** telles que les **bogues** et les **feuilles** sont **éliminées par la machine** et **retournent au sol**. Ainsi, la récolte et le tri sont réalisés en **une seule opération**, et les **châtaignes fraîches sont prêtes à être commercialisées**.



Fonctionnement du parcours

Les canards mulards sont élevés en **bande unique**, sous l'**appellation IGP Périgord**. Ces canards disposent d'une surface totale de parcours arborés de **15 hectares**. Cette surface de parcours correspond à une **densité de plus de 3 m² par canard**. Deux bâtiments fixes sont positionnés sur chaque parcours : le premier est **utilisé par les volailles** pendant que le deuxième est en **vide sanitaire pendant 3 à 4 semaines**. L'utilisation des deux bâtiments est ensuite **échangée pour la bande suivante**. La durée de quelques semaines de vide sanitaire permet de **maîtriser la pression sanitaire sur les animaux**, et d'obtenir une **repousse suffisante de l'herbe** pour un couvert herbacé homogène pour la bande suivante. Ce couvert est broyé en moyenne **deux fois par an**. A la fin des **12 à 13 semaines d'élevage**, les canards mulards sont **vendus prêts à gaver en coopérative**. Lors de la récolte des châtaignes, les animaux sont **laissés dans les parcours**. Leur présence ne constitue pas une contrainte car le bruit de la récolteuse FACMA les tient à distance.

Perspectives

Frédéric teste la **culture d'avoine ou de sarrasin entre ses châtaigniers juvéniles en verger**, lorsque ceux-ci ne sont pas encore trop grands et développés. Ces tests lui permettent de **tirer profit de toute la surface agricole disponible lorsque les châtaigniers ne sont pas encore entrés dans leur cycle de production**.



Je me suis orienté vers la châtaigne qui pousse très bien dans le coin et j'ai utilisé à mon avantage le cahier des charges volailles pour faire d'une pierre deux coups : produire canard et poulets de chair ainsi que de la châtaigne. Aujourd'hui, je suis plus devenu arboriculteur qu'éleveur. L'essentiel de mon chiffre d'affaires étant désormais issu de la production de châtaignes. La châtaigne, ça va très bien avec le canard, il faut juste savoir attendre.





Nous tenons à remercier l'ensemble des éleveurs et éleveuses à qui nous avons pu rendre visite afin de réaliser ce document. Ils nous ont ouvert les portes de leur ferme et ont accepté de nous partager leurs pratiques et leur expérience.

Nous souhaitons également remercier l'ensemble des partenaires qui ont soutenu la réalisation de ce livret mais aussi les différentes actions mises en place dans le cadre du projet DEVANCE.

Production pilotée par l'Association Française d'Agroforesterie, avec les contributions de :

Stève Barreaud

Jean-Yves Montillaud

Isabelle Kempen

Julien Garel

Frédéric Blanchet

Ce catalogue a été réalisé dans le cadre du projet DEVANCE, piloté par l'Association Française d'Agroforesterie, et financé par l'Union européenne (FEADER) et la Région Nouvelle-Aquitaine.



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Un projet mené en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne.



CONTACT

Emma Pergament : emma.pergament@agroforesterie.fr

agroforesterie.fr



Agroforesterie
ASSOCIATION FRANÇAISE